

## *L'imaginaire des langues : tracées d'une poétique*

Comme tous ceux qui fréquentent l'œuvre de Glissant depuis un certain temps, j'ai pris l'habitude de considérer familiers un certain nombre de concepts, de notions, voire d'intuitions sur lesquels celui-ci fonde sa poétique. L'une de ces notions, qu'il désigne sous le nom d'imaginaire des langues, n'en reste pas moins, sous la transparence illusoire des mots, énigmatique. Quand Glissant déclare : « J'écris en présence de toutes les langues du monde », que donne-t-il à entendre à ses contemporains ? C'est cette question que j'ai entrepris d'interroger aujourd'hui. Je me propose donc, sans prétendre expliquer ou clarifier quoi que ce soit – ce qui, on le sait, serait un contre-sens dans le contexte glissantien – d'examiner la configuration d'un parcours : celui de l'imaginaire des langues tel qu'il apparaît dans les divers essais de Glissant, du *Soleil de la conscience* au *Traité du Tout-Monde*. Pour ne pas trahir ce parcours, ou plus exactement cette poétique de poète, il m'a paru intéressant de retracer les configurations ou constellations d'images convoquées pour traduire ce qu'on pourrait appeler, en regroupant les réseaux et rhizomes qui traversent l'œuvre de Glissant, un *Traité du Tout-Langue*.

Mais avant d'aborder les contours de cette poétique, il m'apparaît important d'ouvrir la première page de *Soleil de la conscience* et d'en relire l'incipit :

« L'hiver a ses séductions redoutables, dont il faut parfois se garder... Venu de la Martinique (qui est une île de la ceinture caraïbe) et vivant à Paris, me voici depuis huit ans engagé dans une solution française<sup>1</sup> ».

1. Édouard Glissant, *Soleil de la conscience*, Paris, Seuil, 1956, p. 11. Les références à ce livre seront désormais indiquées par une initiale, S.

Voilà la situation décrite sans équivoque, le point de départ, le lieu incontournable dont procèdera l'œuvre encore à venir. Et

l'auteur de parler ensuite de cette langue et de cette culture qu'on lui enseigna et qu'il éprouve comme une « réalité dont il ne peut s'abstenir ». Le paragraphe se termine sur cette hypothèse :

« Je devine peut-être qu'il n'y aura plus de culture sans toutes les cultures, plus de civilisation qui puisse être métropole des autres, plus de poète pour ignorer le mouvement de l'Histoire. Et déjà, inscrite dans l'effort qui m'est particulier, je ne peux plus nier l'évidence que voici, dont le mieux est de rendre compte de manière imagée : à savoir qu'ici, par un élargissement très homogène et raisonnable s'imposent à mes yeux, littéralement, le regard du fils et la vision de l'Étranger. » (S, p. 11)

Le regard du fils et la vision de l'Étranger : tels sont les postulats de base à partir desquels Glissant non seulement écrit la langue mais problématise sa propre relation avec la langue et fait de celle-ci un enjeu complexe, impensable dans sa singularité même sans l'architecture du tout-monde qui la reçoit. Vision prophétique : tout Glissant est là, suis-je tentée de dire. Je ne peux m'empêcher de songer également à l'essai récent de Derrida, *Le monolinguisme de l'autre*, qui porte sur l'étrangeté de et dans la langue ressentie par l'écrivain Khatibi aussi bien que par lui-même. Derrida transforme cette étrangeté en situation exemplaire de tout écrivain. « Je n'ai qu'une seule langue et ce n'est pas la mienne<sup>2</sup> », déclare-t-il en une formule-choc. Et encore : « On ne parle jamais qu'une seule langue », « On ne parle jamais une seule langue<sup>3</sup> ». Je songe encore à d'autres écrivains que j'ai eu l'occasion d'interroger et qui, pour avoir choisi d'écrire en français, œuvrent pourtant à *la croisée des langues* et dont les textes témoignent d'une *surconscience linguistique* née du frottement, des interférences et des glissements d'une langue sur l'autre<sup>4</sup>. Paradoxe de l'étrangeté que Glissant, l'un des premiers, a cherché à nommer. Entre « le regard du fils » et la « vision de l'étranger » s'inscrit ce Tout-Langue que je vous invite à explorer dans l'oeuvre de l'essayiste. J'ai choisi de m'arrêter plus particulièrement à trois grandes figures qui serviront ici à la fois de leitmotiv et de pistes de réflexion : *l'empreinte*, *l'errance* et *l'archipel*.

### *La langue-empreinte*

La poétique élaborée par Glissant s'appuie sur des analyses concrètes, celle des rapports de langue vécus et ressentis par

2. Jacques Derrida, *Le Monolinguisme de l'autre*, Paris, Galilée, 1996, p. 15

3. *Ibid.*, p. 25.

4. Cf. à ce sujet L. Gauvin, *L'écrivain francophone à la croisée des langues*, Paris, Karthala, juin 1997.

5. Édouard Glissant, *Poétique de la relation*, Paris, Gallimard, 1991, p. 118. Désormais indiqué par *PR*.

6. Édouard Glissant, *Le Discours antillais* (1987), Paris, Gallimard, « folio », 1997, p. 481. Désormais indiqué par *D*.

diverses collectivités, rapports d'autant plus complexes qu'à la division hiérarchique entre langues écrites et langues orales s'en ajoutent d'autres, dues aux diverses oppressions politiques et économiques. Les rapports de langues ainsi constitués peuvent être de différents types : rapports « de domination, de fascination, de multiplicité ou de contagion, de complaisance ou de dérision, de tangence, de subversion ou d'intolérance<sup>5</sup> ». Parmi ceux-ci, le rapport de domination, aux Antilles françaises notamment, entraîne une situation de diglossie : « Nous sommes collectivement parlés par nos mots bien plus que nous ne les pratiquons, que ces mots soient français ou créoles, et que chacun pour soi les manie à la perfection ou non », écrit Glissant dans *Le Discours antillais*<sup>6</sup>. Plus précisément encore, le rapport diglossique est décrit comme une non-coïncidence entre langue et langage, étant entendu que langage signifie « l'attitude collective vis-à-vis de la langue utilisée ». (*D*, p. 403) « J'appelle diglossie la domination d'une langue sur une autre ou plusieurs autres, dans une même région », précise encore Glissant. (*PR*, p.132) Le contexte diglossique peut engendrer des dérèglements tels la maladie de la langue, soit une langue de compromis, une langue déstructurée et vouée à l'imperceptibilité, à l'invisibilité, à l'extinction :

« Il est vrai, tout de même qu'on se trouve malade de l'histoire qu'on ne fait pas, qu'on peut l'être d'une langue ; en souffrir le manque, alors même qu'on la pratique et que l'on croit la fréquenter sans problème. Il me semble que c'est la situation de toute langue de compromis. (...) Il est patent que la langue de compromis est là pour remplacer dans une situation donnée deux langues impraticables quotidiennement. (...) Le patois ne pose pas problème à celui qui l'emploie dans un usage quotidien concurrent de l'usage de la langue véhiculaire. Mais une langue de compromis qui "patoise" manifeste de manière implicite la situation dangereuse (la menace d'imperceptibilité) de ses locuteurs. » (*D*, p. 618, 619).

Le contexte diglossique peut aussi causer ce que Glissant nomme le « délire verbal coutumier », dont les manifestations sont nombreuses : « délire de communication, délire de théâtralisation, délire de représentation, délire de persuasion ». En ce qui concerne ce dernier, l'effet sera d'exagérer la « science des faits » : « les chiffres seront souvent cités, et de manière spectaculaire ». (*D*, p. 651) On note aussi, comme symptôme d'aliénation, le respect excessif de la langue jugée supérieure, rapport de fascination donc

qui « a poussé les élites intellectuelles des pays en développement à l'usage révérencieux d'une langue de prestige dont on ne se servit que pour s'appauvrir ». (*PR*, p. 119).

Cette complexité situationnelle de la langue engendre, chez ceux qui sont en situation d'écriture particulièrement, un *tourment de langage*. Tourment dont le versant positif s'exprime par une sensibilité plus grande à la problématique des langues, mais dont le versant négatif, *l'impossible à exprimer*, donne lieu à des poétiques forcées :

« Il y a une poésie forcée là où une nécessité d'expression confronte un impossible à exprimer. Il peut arriver que cette confrontation se noue dans une opposition entre le contenu exprimable et la langue suggérée ou imposée. C'est le cas dans les petites Antilles francophones où la langue maternelle, le créole, et la langue officielle, le français, entretiennent chez l'Antillais un même insoupçonné tourment ». (*D*, p. 402)

Le tourment de langage, né d'une situation subie, d'une condition historique imposée à la manière d'une *empreinte*, cicatrice plus que trace ou tracée, est partagé par tous ceux dont les cultures s'appuient sur des rapports d'inégalités langagières. Tel était le cas, par exemple du poète Gaston Miron, décédé récemment et auquel Glissant rend hommage dans le *Traité du Tout-Monde*, un Miron particulièrement sensible à la « dérive des langues » et à la difficulté du poème arraché à la séduction du non-poème. Un Miron avec lequel Glissant partageait des complicités et des désaccords, sur la base d'une entente indiscutable. « J'écris dans la catastrophe de ma langue », m'avouait Miron, pour ajouter aussitôt « et je m'invente, tel un naufragé, dans toute l'étendue de ma langue »<sup>7</sup>. On peut apercevoir déjà dans ces deux postulats les éléments d'une poétique assez voisine de celle de Glissant, soit le passage d'un tourment de langage à un imaginaire des langues. Mais n'anticipons pas.

Tourment de langage donc que, par ailleurs, certaines collectivités ignorent qui vivent dans la possession tranquille de leur langue. Interrogé à ce sujet, Glissant me répond :

« Il y a des gens qui n'y sont pas sensibles, soit parce qu'ils sont cantonnés dans la puissance véhiculaire de leur propre langue : c'est le cas des États-Uniens ; soit parce qu'ils revendiquent leur langue

7. Gaston Miron, « Mal-mener la langue », dans L. Gauvin, *L'écrivain francophone à la croisée des langues*, ouvr. cité, p. 57.

8. « L'imaginaire des langues », entretien, dans *Introduction à une Poétique du Divers*, Presses de l'Université de Montréal, 1995, p. 85.

9. Édouard Glissant, *Traité du Tout-Monde*, Paris, Gallimard, 1997, p. 20. Désormais indiqué TTM.

d'une manière monolingue et irritée : c'est le cas de certains défenseurs du créole, c'est aussi le cas de certains défenseurs de la langue française au Québec, acculés à cela par la situation »<sup>8</sup>.

La langue-empreinte sollicite et appelle le langage comme son complément obligé, ou mieux son dépassement, mais un langage toujours différé, pré-contraint peut-être mais non pré-construit puisque toujours à produire, seul apte à transformer les rapports de domination en rapports de « multiplicité ou de contagion, de tangence et de subversion » (*PR*, p. 119). Car « si la langue est donnée d'avance, si elle prétend à vocation, elle rate l'aventure et ne prend pas dans le monde » (*PR*, 134). Ainsi la langue est-elle appelée à participer de cette « errance violente de la pensée qu'on partage »<sup>9</sup>.

#### *La langue-errance*

Pour échapper à la langue-fétiche, au fétichisme de la langue, à son *emprise* aliénante ou stérilisante, il est nécessaire, selon Glissant, d'énoncer le manque, de consentir aux opacités qu'il recèle. Écoutons-le :

« *La liberté pour une communauté ne se limiterait pas à récuser une langue, mais s'agrandirait quelquefois de construire à partir de la langue imposée un libre langage ; de créer* ». (...) *Ce qu'il faut ici aux uns et aux autres, communautés lourdes d'histoire et communautés dépouillées, ce n'est en effet pas un langage de communication (abstrait, décharné, « universel » de la manière qu'on sait) mais par contre une communication possible (et, s'il se peut, régulière) entre des opacités mutuellement libérées, des différences, des langages* » (*D*, p. 51).

Ainsi s'élaborent, à partir de et dans la langue française, des stratégies de détour, de contestation et de création. Ces langages se veulent stratégies de sortie de la langue-empreinte ; ils disent la résistance et la ruse. Langage du baroque qui, aux Antilles comme ailleurs en Amérique, est né « d'un refus inconscient du processus d'assimilation » (*D*, p. 130). Langage mixte fait de la conjonction complexe de l'écriture et de l'oralité. La langue créole serait, au départ, elle-même le résultat d'une pratique du détour, une technique de camouflage et de ruse analogue à « ce qu'on dit que les Noirs américains adoptaient comme attitude linguistique chaque

fois qu'ils étaient en présence de Blancs : le zézaïement, la traîne, l'idiotie » (*D*, p. 50). Le langage qui s'y réfère s'approprie les structures de la langue créole tout autant que les techniques de ses conteurs oraux, leurs répétitions, leurs feintes, leurs ressassements, leurs mises en haleine et leurs rythmes. Ce langage met en scène l'opacité en *détourant* la langue de ses usages connus. « Il ne s'agit pas de créoliser le français mais d'explorer l'usage responsable (la pratique créatrice) qu'en pourraient avoir les Martiniquais » (*D*, p. 601). précise Glissant qui ajoute : « La langue créole qui m'est naturelle vient à tout moment irriguer ma pratique du français » (*D*, p. 554). Il s'agit donc de « relativiser la langue française », celle-ci pouvant « être ou devenir langage pour celui-ci, composante pour celui-là, langue d'appoint pour un autre » (*D*, p. 554). La communication dès lors ne passe pas par l'évidence mais par des pratiques rendues intelligibles grâce à la force des poétiques. D'où cette formule shakespearienne : « Je te parle dans ma langue et c'est dans mon langage que je te comprends » (*D*, p. 555).

Certaines pratiques de résistance, peuvent aussi, dans des circonstances historiques particulières, donner lieu à des langages dont la portée se veut d'autant plus efficace qu'elle est transitoire. Ainsi du joual québécois qui, toujours selon Glissant, a symbolisé un moment de la résistance à la domination du Canada anglophone, mais qui a servi un temps de langage compensatoire et s'est effacé de la scène « au fur et à mesure que le Québec existait et se concevait comme nation à bâtir » (*D*, p. 51).

Le langage tel que le conçoit Glissant offre la possibilité de cette errance qui, au terme du parcours, permet le *retour* vers une langue réappropriée, langue redevenue celle du fils par le *détour* vers son irréductible étrangeté. Cette langue dépossédée du poids de ses terreurs ataviques, riche de toutes les ruses assimilées, est seule capable de porter l'immense chant du monde.

La langue s'archipélise et rejoint la dimension du Tout-Langue.

### *La langue-archipel*

D'un point de vue strictement linguistique, Glissant note qu'il s'est formé partout des « archipels de langue », soit « selon les "racines" ou familles », soit « selon "la nature des techniques de

relation", soit selon ces deux dimensions à la fois. » (*PR*, p. 114). Sans nier la pertinence de ces considérations linguistiques, je m'arrêterai plutôt ici aux implications de la poétique multilingue énoncée par Glissant. Car « la linguistique, affirme-t-il, en tant qu'elle formule des constantes et des règles, se trouve déjà en retard sur ce vagabondage de langues et de parlers qui en chaque être (collectif) manifeste la présence de l'être au monde » (*I*, p. 47).

Précisons d'emblée que la notion même de multilinguisme est l'un des *leitmotive* les plus présents dans l'oeuvre de Glissant. Il y revient constamment, chaque fois pour expliciter une pensée qui, bien que d'abord intuitive et de nature utopique, n'en est pas moins analytique. Ce multilinguisme repose sur l'hypothèse d'une égalité réelle entre les langues. Il n'est donc pas le résultat d'une politique imposée ou forcée :

*« la donnée fondamentale du multilinguisme devrait être la libération du locuteur par rapport à tout assujettissement linguistique possible (Par conséquent "l'égalité" entre les langues en rapport.) Ce n'est presque jamais le cas : la diglossie est la tentation de tout multilinguisme de fait »* (*DA*, 560-561).

Il n'est pas non plus une juxtaposition de langues ou un macaronage de textes en langues différentes, ni même l'usage de créolismes : « Les créolismes, les particularismes, les régionalismes, ce sont des manières de satisfaire, à l'échelle de la hiérarchie des langues, les grandes langues de culture (...), c'est une consécration de la prééminence de certaines langues sur d'autres » (*I*, p. 91).

Ce multilinguisme n'est surtout pas une quête ou une étape vers une langue soi-disant universelle ou un sabir international, espéranto des temps modernes qui tiendrait lieu de toutes les langues. Ce sabir international, qui pourrait, en l'occurrence, être l'anglo-américain, menace d'appauvrir la langue anglaise elle-même. Comme la mondialité s'oppose à la mondialisation, la langue dite internationale serait une perte, car s'y engouffrerait une part de l'imaginaire humain, « une part de forêt, de savane ou de trottoir fou » (*TTM*, p. 85).

Ce multilinguisme n'est même pas lié, selon Glissant, aux connaissances spécifiques d'un locuteur et ne suppose pas une compétence particulière. Il s'agirait plutôt de

« la manière même de parler sa propre langue, de la parler de manière fermée ou ouverte, de la parler dans l'ignorance de la présence des autres langues ou dans la prescience que les autres langues existent et qu'elles nous influencent même sans qu'on le sache. Ce n'est pas une question de science, de connaissance des langues, c'est une question d'imaginaire des langues » (I, p. 91).

Voilà le mot lancé. L'écrivain est celui qui doit tenir compte de *l'imaginaire des langues*, c'est-à-dire de toutes les langues du monde dans son écriture. Là réside un des concepts-clés de la poétique de Glissant :

« Je pense que dans l'Europe du XVIII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> siècles, même quand un écrivain français connaissait la langue anglaise ou la langue italienne ou la langue allemande, il n'en tenait pas compte dans son écriture. Les écritures étaient monolingues. Aujourd'hui, même quand un écrivain ne connaît aucune autre langue, il tient compte, qu'il le sache ou non, de l'existence de ces langues autour de lui dans son processus d'écriture. On ne peut plus écrire une langue de manière monolingue. On est obligé de tenir compte des imaginaires des langues » (I, p. 84).

La condition préalable à cet imaginaire multilingue serait donc, pour l'écrivain, de supposer abolie toute hiérarchie entre les langues. Cette disposition le conduit tout naturellement à prendre conscience de l'appauvrissement que subissent toutes les langues quand l'une d'elles disparaît. « J'écris désormais en présence de toutes les langues du monde, dans la nostalgie poignante de leur devenir menacé ». On remarquera que les deux notions font partie de la même phrase, le deuxième segment paraissant une conséquence du premier. Et Glissant de poursuivre :

« Je conçois qu'il est vain d'essayer d'en connaître le plus grand nombre possible ; le multilinguisme n'est pas quantitatif. C'est un des modes de l'imaginaire. Dans la langue qui me sert à m'exprimer, et quand même je me réclamerais que d'elle seule, je n'écris plus de manière monolingue.(...) Maintenir les langues, contribuer à les sauver de l'usure et de la disparition, constitue cet imaginaire dont il faut tant parler ». (TTM, p. 26)

Les poétiques inspirées par cet imaginaire se fondent sur « l'infinie variance » de la Relation, sur la « variance infinie des nuances possibles des poétiques de langues ». D'où l'admiration exprimée pour des œuvres qui, tels les derniers textes de Joyce,

sont des « maquis de langues ». D'où aussi l'importance accordée à la traduction, « art de l'approche et de l'effleurement », « pensée de l'esquive », « fréquentation de la trace » (TTM, 28).

Ainsi la totalité-monde ne saurait se concevoir sans son corollaire obligé, celui de la totalité-langue. Belle utopie qui, tout compte fait, tend à faire disparaître la distinction entre langue et langage : « Ne plus démarquer le langage de la langue, c'est supposer que toute langue aura été, en poétique, libérée. Aussi bien écrire, c'est s'éprouver habité déjà, en nostalgie exultante, de toutes les langues du monde » (PR, p. 232). Cette « nostalgie exultante » n'est-elle pas celle d'une langue originelle qui aurait compris toutes les langues dans leur diversité opérante ? Si l'on en croit le mythe inventé par le philosophe arabe Ibn Hazm, une telle langue aurait précédé la Tour de Babel et c'est sa fragmentation qui aurait permis l'invention de nouvelles langues<sup>10</sup>. D'où la portée à la fois mémorielle et prospective d'une phrase telle que celle-ci : « Il est donné, dans toutes les langues, de bâtir la Tour » (PR, p. 123). Ainsi l'image de l'archipel, avec ce qu'elle connote d'unité et d'interrelations, vient-elle en quelque sorte « horizontaliser » – *i.e.* traduire à l'horizontale, « transverticaliser » et démultiplier – ce que la pensée de la Tour peut contenir de superbe et d'arrogance.

10. Cf. à ce sujet Umberto Eco, *La Recherche de la langue parfaite*, Paris, Seuil, « Points », 1997, p. 396.

Ne lisait-on pas dès la première page de *Soleil de la conscience* « qu'il n'y aura plus de culture sans toutes les cultures » ? Étrange convergence d'une pensée qui elle-même s'archipélise et se multiplie en autant de variances et de variations qui en constituent le détour et l'entour.

Permettez-moi, en terminant, d'associer le parcours de Glissant dans et à travers les langues, ce *Traité du Tout-Langue* que j'ai tenté d'évoquer ici, à la posture même de l'écrivain dans la mesure où l'imaginaire des langues conduit non pas à la parole poétique mais à la parole comme poétique. Cette parole est une parole autre, une parole de l'autre, qui dit le « je de l'autre », ou plus exactement encore, une poétique de l'errance enracinée dans un espace multidirectionnel et multilingue. Aussi est-ce à Glissant lui-même que je laisserai le soin de conclure, Glissant qui, parlant de Saint-John Perse, dévoile son propre projet :

« Voir rouler le monde, bateau ivre, et en tenir le livre de bord – il en provient par force comme une vocation du rien (du non enraciné)

*né – ou du trouble (du non fixé) comme un appétit de transcendance qui en nulle œuvre ne se pourra satisfaire, comme une délectation d’Être, poussé de proche en proche à la seule demeure qu’il élira éternelle et stable – la parole<sup>11</sup> ».*

La langue devient ainsi le *lieu commun* d’une parole en déplacement.

La pensée du Tout-Langue, chez Glissant, est une pensée archipélique qui oppose la totalité à l’universel, comme la trace et l’errance à l’empreinte et à l’emprise, comme le Divers à l’esprit de système. Cette pensée s’inspire de « la quantité finie et réalisée de l’infini détail du réel » (TTM, 192) pour traduire, en des « poétiques entremêlées », le regard du fils et la vision de l’étranger.

Car « les langues sont nos paysages, que la poussée du jour change en nous. » (TTM, p. 85)

11. Édouard Glissant, *L’Intention poétique*, Paris, Seuil, p. 119.

Lise Gauvin  
Université de Montréal